

Formation Les règles de base du droit du travail | 1 jour

Code module : 354 - Version : 2

Durée : 1 jour (7 heures)

Composition du groupe : De 2 à 12 personnes

Pré-requis : Aucun

Modalités pédagogiques disponibles :

- ✓ Intra présentiel (dans vos locaux)
- ✓ Intra en classe distancielle
- ✗ Inter présentiel
- ✗ Inter en classe distancielle

Public : Membres du CSE, délégués syndicaux

Accès handicapés : Nous consulter pour adapter les modalités de mise en oeuvre

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les fondements du droit du travail afin d'être en capacité d'assurer la défense des salariés

Méthodes pédagogiques :

- Exposé
- Travail d'échanges avec les participants
- Etudes de cas
- Validation des acquis par des questionnaires, tests d'évaluations
- Remise d'un support de cours par voie dématérialisée à l'issue de la formation

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire d'évaluation

Modalités de sanction :

- Formation non certifiante
- Remise d'une attestation de fin de formation

Intervenant :

- Formateur spécialisé en droit du travail, CV sur demande

Suivi de formation :

- Feuille de présence émargée par demie-journée

Moyens et assistance pédagogiques en distanciel :

- **Formation par visioconférence :** type classe virtuelle avec assistance technique et pédagogique synchrone
- **Matériel requis :** ordinateur (avec webcam, micro et casque ou hauts-parleurs + connexion internet)
- Chaque participant doit disposer d'une **adresse e-mail valide**

Modalités et délais d'accès / pédagogiques :

- Délai de réponse à la demande de devis sous 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire.

Le salarié est souvent bien seul face à l'employeur.

Cette formation vous apportera les bases des droits individuels du travailleur et vous informera sur les possibilités de recours en cas de litige, afin que vous apportiez une vraie plus-value dans la défense des collaborateurs.

Elle vous apportera les principales informations et explications relatives aux relations individuelles de travail prévues par les [articles L1111-1 à L1532-1](#) du Code du Travail.

PROGRAMME

1- L'embauche et le contrat de travail

- Les différents types de contrats de travail (CDI, CDD, CTT, Temps partiel...)
- Leurs spécificités
- Leurs réglementations
- Leur rédaction
- Les clauses
- La période d'essai
- La modification du contrat de travail
- Les différentes sources du droit du travail : le code du travail, la convention collective...

2- L'exécution du contrat de travail

- La durée du travail
- Les congés payés
- Les obligations de l'employeur
- Le Harcèlement moral et sexuel
- Le droit Disciplinaire

3- Le statut de salarié

- Son statut
- Ses droits
- Ses obligations

4- La rupture du contrat de travail

- Le transfert du contrat de travail
- La démission
- La rupture conventionnelle
- Les différents types de licenciement (économique, personnel, disciplinaire...)
- Le départ en retraite et la mise en retraite
- Les indemnités de licenciement
- Le préavis